

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **18 (1971)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Introduction

Protection civile et armée

En relation avec l'exposition de la protection civile organisée à l'occasion du centenaire de la Société des sous-officiers de Granges, nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le rapport que nous publions pour rappeler les tâches et les devoirs des hommes de tout grade engagés dans la protection civile. Par-là, nous tenons à souligner aussi le fait que l'armée et la protection civile sont appelées à travailler en étroite collaboration sous le signe de la défense nationale totale. Tous les milieux de notre population liés à la protection civile ont intérêt à savoir que certaines formations de l'armée complètent la protection civile et peuvent apporter une contribution aux efforts déployés en vue d'assurer la survie de tous. Il importe par ailleurs que nos soldats sachent que, sur le front de la défense militaire, ils ont encore quelque chose à défendre et qu'à l'arrière, tous les moyens possibles sont mis en œuvre pour protéger leurs familles, leurs foyers, leurs lieux de travail. Aussi estimons-

nous que si notre revue veut accomplir loyalement son devoir, il est tout naturel qu'elle vise à une information générale et traite aussi de sujets militaires, informant en particulier ses lecteurs sur le service territorial et les troupes de défense contre avions, qui doivent collaborer étroitement avec la protection civile. Les efforts entrepris dans le domaine du service sanitaire intégral créent également de nombreux points de contact entre l'armée et la protection civile. Seule une collaboration étroite permettra d'apporter aux nombreux problèmes qui se posent dans ce secteur des solutions propres à assurer le sauvetage de vies humaines en cas de guerre ou de catastrophe et l'aide à son prochain.

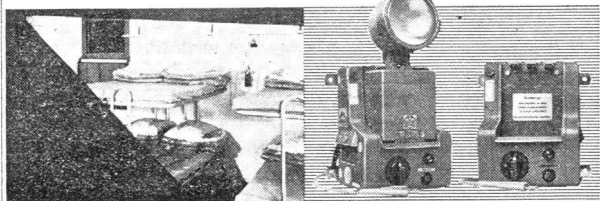
Ce double-numéro, que nos lecteurs recevront pour le 1er août, contient de nombreuses informations d'actualité ainsi que des renseignements sur le travail dans les cantons. Nous nous plaisons à relever à ce propos le travail digne d'éloges accompli par l'Associa-

tion pour la protection des civils de Bâle-Campagne et son très actif comité. Cette section, fondée il y a deux ans seulement, a pu accueillir déjà son 1000e membre. Cet exemple montre aux sections de l'Union suisse pour la protection des civils qu'il vaut la peine de prendre des initiatives et de travailler et que chaque canton a la possibilité d'accomplir — pour autant qu'il veuille faire quelque chose — un travail fructueux. Le recrutement des membres permet aussi d'élargir la diffusion de notre revue dont le tirage continue à augmenter de façon réjouissante. Dans tous les cantons et toutes les communes, nous sommes reconnaissants à nos collaborateurs de l'appui qu'ils nous prêtent dans l'accomplissement de cette tâche importante.

Avec nos meilleures salutations
Votre rédacteur

Martin M...

Für den Zivilschutz unentbehrlich
Die DOMINIT-Notbeleuchtung schaltet bei Stromausfall selbsttätig ein und bei Rückkehr der Spannung ebenso wieder aus. Keine Wartung, stets einsatzbereit, S.E.V. geprüft.



Dominit-Notbeleuchtung im Schutzraum eines Notspitals. Modell W 270/Z 345 für ortsfesten oder tragbaren Einsatz. Modell S 208/US und System S 300 für feste Aufputzmontage. Verlangen Sie ausführliche Unterlagen durch die Generalvertretung

Angst+Pfister
8052 Zürich Thurgauerstrasse 66 Tel. 051 576660

Beachten Sie bitte unsere neue Telefonnummer 051 50 20 20

Stellenanzeigen
im «Zivilschutz»
bringen Erfolg!

Projektierung und Lieferung
von **NOTSTROMANLAGEN**
bis 450 KW in jeder Ausführung
stationär oder fahrbar
automatisch oder handbedient
schockfest für Zivilschutzanlagen



AKSA
Ingenieurbureau
8116 Würenlos
Bahnhofplatz
Tel. 056 74 13 13